

Un débat pour évoquer l'avenir du vélo en ville

Projet. L'association Océvélo, la librairie L'une et l'autre et le magasin La rue à vélo, ont organisé un débat autour du vélo à Saint-Etienne. Entre 70 et 80 personnes ont assisté à la rencontre animée par différents intervenants

Le vélo, avenir de la ville ? Telle était la question centrale, jeudi soir, des débats animés par Olivier Razemon, journaliste auteur du livre Le pouvoir de la pédale, Anne Henry, chargée du département cycles au musée d'Art et d'industrie, Pierre-Chanel Hounwanou, étudiant en master, et Eric Bargain, conseiller municipal délégué au commerce.

Si historiquement, Saint-Etienne est une ville de vélo, vu sous l'angle du cyclotourisme et de la compétition, comme l'a rappelé Anne Henry, Pierre-Chanel a quant à lui reconnu que « dès 1996, avec la création de la piste cyclable de la rue des Docteurs-Charcot et les premières réflexions autour du plan de mobilité cyclable, l'image du vélo s'est améliorée.

Pourtant, aujourd'hui, le morcellement des pistes cyclables et l'absence de maillages des arceaux de stationnement ne fait pas de Saint-Etienne une ville cyclable à proprement parler. »

« Réfléchir à un vrai projet de déplacement »

Jean-Pierre Berger, adjoint délégué au développement durable

Propos repris par le public présent qui a souligné les manques en matière d'équipements cyclables.

Si la suppression du projet de piste cyclable à Bergson a été largement critiquée par le public, l'absence de liaisons construites entre les différents quartiers, mais

aussi l'aberration du stationnement cyclable à Châteaureux, ou encore le manque de vélos électriques en libre-service ont été abordés.

Des remarques auxquelles l'élu, assisté de Jean-Pierre Berger, adjoint délégué au développement durable, a tenté de répondre en affirmant la volonté de la municipalité de « travailler sur le nouveau plan de déplacement urbain (PDU) en concertation avec les usagers du vélo.

Nous allons réfléchir à un vrai projet de déplacement en rétablissant une continuité des pistes cyclables, sans opposer les cyclistes aux piétons, aux transports en commun ou aux automobilistes. Mais nous devons être réalistes, on fera peut-être moins mais pour un maillage plus efficace ».



■ De gauche à droite, Pierre-Chanel Hounwanou, Olivier Razemon, Vincent Berthet, animateur de la soirée, Eric Bargain et Anne Henry. Photo Pascale Bigay

Et de rappeler que la ville compte 64 km de voies cyclables, prolongées de 17 km par la récente mise en place de la zone 30, « dont le marquage sera fait dans les semaines à venir. Le prochain semestre sera consacré au reliement des pistes, aujourd'hui morcelées et héritages des politiques précédentes.

De même, les arceaux de stationnement vont être recensés et augmentés si nécessaire car le vélo est un vecteur pour favoriser le commerce en centre-ville ».

Quant à la suppression du projet de piste cyclable à Bergson, elle répond, d'après les élus, à une étude précise : « Compte tenu du flux de véhicules, il aurait été aberrant de supprimer une voie de circulation, une mesure trop radicale. D'autres possibilités sont à l'étude ».

Quant à Olivier Razemon, non sans humour, il a tenu à préciser que « le développement du vélo en ville peut-être un moyen de répondre aux difficultés économiques des collectivités. » ■

Les chantiers perturbants de la semaine

1 Cours Fauriel contre-allée Est :

Le 9 mars après 9 h et pour une durée de 2 heures :

Travaux de câblage sur le réseau France-Télécom dans le cadre du Paris-Nice : circulation interdite sauf pour la desserte des immeubles riverains sur la contre-allée Est au droit du n° 53. Déviation par la chaussée centrale du cours Fauriel.

2 Chemin de Marandon

Du 9 au 13 mars :

Travaux de pose d'un branchement sur le réseau de gaz : stationnement interdit des deux côtés au droit et en face du n° 16, circulation restreinte sur un couloir et alternée.

3 Rue d'Arcole

Du 9 mars au 3 avril :

Travaux de renouvellement du réseau GRDF : stationnement interdit des deux côtés de la rue au droit et en face du n° 27 et circulation restreinte.

4 Rue Etienne-Boisson

Le 11 mars :

Travaux de dégazage d'une cuve de fioul à l'aide d'un camion : stationnement interdit sur trois places côté pair face au n° 49 et circulation sur les places de stationnement laissées libres.

5 Rue Jean-Rechatin

Du 9 mars au 17 avril :

A l'occasion de la Biennale du Design et pour permettre l'installation et l'exposition d'une œuvre : occupation du domaine public autorisée.

6 Rue Henri-Gonnard, montée de l'Abbé de l'Épée

Du 5 au 18 mars :

Travaux de démolition d'un immeuble : circulation et stationnement ainsi qu'il suit : rue Henri Gonnard stationnement interdit côté impair face à la montée de l'Abbé de l'Épée sur 50 m environ et circulation sur les emplacements de stationnement laissés libres. Montée de l'Abbé de l'Épée stationnement interdit sur 4 places.

7 Rue de la Chance

Du 2 au 15 mars :

Travaux de suppression d'un branchement sur le réseau de gaz : stationnement interdit des deux côtés et circulation sur les emplacements de stationnements.

